

COMMUNIQUE DE PRESSE - HOMMAGE AUX VICTIMES DE L'ATTENTAT DU MUSÉE DU BARDO, LE 18 MARS 2018 A 11H AUX INVALIDES

jeudi 15 mars 2018, par Thémis

Paris, le 15 mars 2018

Par l'Association de Défense et de Mémoire des Victimes de l'Attentat du Musée du Bardo à Tunis (A.V.M.B.) et de la Fédération Nationale des Victimes d'Attentats et d'Accidents Collectifs (FENVAC)

Le 18 mars 2018 signera le triste anniversaire de l'attentat du Musée du Bardo à Tunis. Il y a 3 ans jour pour jour, peu après midi, trois cents touristes de dix nationalités différentes se retrouvaient sous le feu des terroristes. Vingt-deux personnes sont décédées ce jour-là, dont quatre français.

Trois ans après, peu de choses ont évolué du côté tunisien :

- Le procès des terroristes a de nouveau été repoussé au 5 juin 2018 sans certitude qu'il n'y ait pas de renvoi supplémentaire.
- La justice tunisienne n'a pas encore donné son accord pour la retransmission vidéo en direct du procès au tribunal de Paris.
 - Aucune aide n'existe pour les victimes qui voudraient se rendre en Tunisie pour suivre la procédure
- Aucune prise en charge financière n'a été envisagée ni en France ni en Tunisie pour permettre aux victimes de se faire assister par leurs avocats. Dès lors soit nos avocats acceptent de travailler gratuitement, soit nous devons en assumer les honoraires alors qu'en matière criminelle l'aide juridictionnelle est un droit pour les victimes.
- Nous apprenons le 12 mars 2018 que nos avocats non rémunérés ont décidé se désengager du procès en Tunisie. Il n'y aura donc plus aucune partie civile française contre les terroristes.
- Nous demandons à l'Etat Français des réponses précises à nos interrogations et qu'une prise en charge adaptée des frais de notre défense soit mise en œuvre.
 - L'AVMB et la FENVAC demandent à ce que le Fonds de Garantie traite les victimes d'attentats à l'étranger avec la même considération que les victimes d'attentats en France.

Pour toutes ces raisons, et pour honorer la mémoire des victimes, un hommage sera organisé le 18 mars 2018 dès 11H devant la plaque en hommage aux victimes, située aux Invalides dans le Jardin de l'Intendant.

Cette année, la cérémonie se déroulera en présence d'Abderraman RIHANI guide touristique tunisien présent lors de l'attentat et avec qui les victimes étaient restées coincées dans une salle du musée durant plus de deux heures. Abderraman RIHANI a été, tout comme les victimes de cette attaque, considérablement affecté : il a perdu son travail et ne parvient plus à subvenir à ses besoins et à ceux de ses deux enfants. Il n'a reçu aucune aide de l'Etat tunisien.

Merci de venir nous soutenir et de communiquer le plus largement possible autour de cet événement.

CONTACT PRESSE

Serge MAYET, Président de l'Association de Défense et de Mémoire des Victimes de l'Attentat du Musée du Bardo à Tunis (A.V.M.B.) -
06 03 33 96 41